



DROIT, ECONOMIE, GESTION (DEG)

Licence professionnelle Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens

 ECTS
60 crédits

 Durée
1 an

 Composante
UFR Droit,
Sciences
Économique et
Politique

 Langue(s)
d'enseignement
Français

Parcours proposés

- Gestion locative de logements privé/social et gestion de copropriétés

Compétences acquises

Compétences acquises à l'issue de la formation :

Les compétences des gestionnaires d'immeubles à usage d'habitation portent sur :

- les aspects juridiques, fiscaux et comptables : droit des obligations, des baux, de la copropriété... les outils juridiques pour percevoir les loyers (recouvrement) ; les assurances et garanties existantes au profit du bailleur ; aides au profit du locataire - fiscalité de l'immeuble – qualification de charges récupérables ; comptabilité générale et méthodes spécifiques de gestion (outils comptables pour le calcul des charges...)...
- la réglementation des professions et la connaissance des outils professionnels des secteurs concernés ;
- la pratique opérationnelle des baux

Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

- Compétences en organisation : analyser les besoins et les offres de logements ; rechercher et estimer des biens, négocier des baux ; participer à la définition de la politique d'attribution de logements ou à la sélection de locataires ; rechercher des « prestataires » (des huissiers pour établir les états de lieux, des entreprises pour effectuer les réparations...)
- Compétences juridiques, fiscales, comptables : analyser les situations économique et financière de la clientèle

Présentation

Licence professionnelle Métiers de l'immobilier : gestion et administration des biens.

Diplôme accessible en formation initiale, en formation par alternance en contrat d'apprentissage ou contrat professionnel et en formation continue.

Formation avec accès santé : Non

Objectifs

La formation prépare à la maîtrise de la gestion du parc immobilier locatif, tant dans le secteur privé des agences immobilières que dans le secteur des HLM, ainsi qu'à la gestion de copropriétés.

Capacité d'accueil globale : 20 étudiants



(emprunts et garanties) ; établir un compte de charges pour le locataire et pour le propriétaire, ou pour des copropriétaires...

- Compétences en psychologie des relations sociales en matière d'habitat : capacité d'écoute, d'analyse et de traitement des demandes générales et particulières des clients et des usagers ; capacité pour apprécier les situations précaires en matière de logement et proposition de solutions ; capacités de négociation et de communication tant avec les clients ou usagers qu'avec les différents partenaires institutionnels ou privés.
- Compétences informatiques : utiliser les logiciels et outils multimédias professionnels (comptabilité, réseaux et sites web).

Organisation

Contrôle des connaissances

Le régime des études conduisant au diplôme de la licence professionnelle a été défini par les arrêtés des 6 décembre 2019 et 2 octobre 2020 portant réforme de la licence professionnelle, auxquels il convient de se reporter.

Par ailleurs les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université http://www.u-bourgogne.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

Sessions d'examen

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après une première publication des résultats.

Ouvert en alternance

En alternance, la formation se déroule trois jours à l'Université puis deux jours en entreprise du 1^{er} octobre à mi-mars, puis à temps plein en entreprise jusqu'à fin septembre.

Admission

Conditions d'accès

- sur sélection : Bac + 2 ou diplôme équivalent, dans un domaine compatible avec la formation.

La licence s'adresse ainsi à des étudiants au moins titulaires de la deuxième année de licence de droit, d'AES ou d'économie - d'un DUT Gestion des Entreprises et des Administrations ; Carrières Juridiques - d'un BTS Professions Immobilières ; Notariat. D'autres cursus pourront être pris en considération.

- par validation d'acquis ou équivalence de diplôme en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Modalités de candidatures

La procédure de candidature se fait via l'application E-Candidat « <https://ecandidat.u-bourgogne.fr> » à partir du mois de mai.

Et après

Débouchés professionnels

Les débouchés professionnels portent sur des emplois de cadres chargés de gestion en immobilier : gestion de copropriétés, gestion locative, gestion de logements sociaux, ou administration de locaux pour le compte d'une clientèle individuelle d'entreprises ou de particuliers.



Infos pratiques

Contacts

Secrétariat pédagogique

Laureen HENDERSON

📞 03.80.39.35.47.

✉️ Laureen.Henderson@ube.fr

Responsable de formation

Anne-Sylvie COURDIER

✉️ Anne-Sylvie.Courdier@ube.fr

Contact scolarité

✉️ scolarite.droit-aes-eco@ube.fr

Campus

📍 Campus de Dijon

En savoir plus

Sur la formation professionnelle et l'alternance :

SEFCA

✉️ <https://sefca.u-bourgogne.fr/>



Programme

Organisation

La formation se déroule de septembre à juin. Elle comporte des enseignements théoriques assurés par des enseignants-chercheurs et des professionnels agréés, des séminaires, un projet tutoré et un stage de 12 semaines à compter de mi-mars pour les étudiants en formation initiale.

En fonction du cursus antérieur, une remise à niveau sera proposée aux étudiants dans les matières suivantes : DROIT, BUREAUTIQUE et GESTION (5 h/matière).

En alternance, la formation se déroule trois jours à l'Université puis deux jours en entreprise du 1^{er} octobre à mi-mars, puis à temps plein en entreprise jusqu'à fin septembre.

Gestion locative de logements privé/social et gestion de copropriétés

Licence professionnelle

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 - Introduction au droit de l'habitat	UE		48h				7 crédits
Initiation à l'anglais du droit de l'habitat	Matière		8h				
Connaissance du mouvement des HLM	Matière		8h				
Droit de l'urbanisme	Matière		12h				
Droit du logement	Matière		20h				
UE2 - Droit	UE						21 crédits
Droit privé de l'immeuble	Matière	20h	10h				
Droit des contrats et responsabilités	Matière	20h	10h				
Surendettement	Matière	12h					
Garanties et assurances	Matière	8h					
Régime des baux d'habitation	Matière	20h	10h				
Copropriété	Matière	20h	10h				
UE3 - Gestion	UE						16 crédits
Gestion immobilière	Matière	20h	10h				
Fiscalité de l'immeuble	Matière		16h				
Gestion opérationnelle des baux d'habitation	Matière	20h					
Recouvrement, techniques et procédures : outils classiques	Matière		12h				
Recouvrement, techniques et procédures : outils spécifiques	Matière		12h				
Gestion technique des immeubles	Matière		12h				
UE 4 - Projet tutoré et environnement professionnel	UE						16 crédits



Projets tutorés	Matière	
Projet tutoré 1	TER/Eval	
Projet tutoré 2	TER/Eval	
Environnement professionnel - Formation en alternance OU	Matière	
Formation initiale OU Formation continue (selon le parcours choisi par l'étudiant)		
Environnement professionnel - Formation continue OU Formation en alternance	Choix	
Rapport sur la période alternée en milieu professionnel	TER/Eval	
Environnement professionnel - Formation initiale	Choix	
Synthèse des séminaires professionnels	Module	48h
Stage	TER/Eval	
Communication	Module	
Méthodes et outils professionnels	Matière	8h
Bureautique, multimédias et nouvelles technologies	Matière	12h